

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 02 JUILLET 2020

DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARBANATS

Date de la convocation : 25 juin 2020

Présents : Aline TEYCHENEY, Béatrice ALLEMAND, Philippe RIMAUD, Corine RIEHS, Bernard BEAUPRAT, Fabrice REYNAUD, Amandine DEGUILLEM, Nicolas GOBIN, Marie-Noëlle LAMBERT-DEBACQ, Sébastien GUILLAMET, Sandrine LARQUEY, Virginie PORTE-PETIT, Cyrille MARTY, Aurélie URBANSKI.

Absent excusé : Christophe JAUSSENT donne procuration à Aline TEYCHENEY

Secrétaire de séance : Mme Corine RIEHS

Ouverture de séance : 20 h 35

1 – Restructuration groupe scolaire et aménagement de ses abords

Mme le Maire informe les élus qu'une consultation a été lancée pour choisir un bureau d'étude. Les candidats ont jusqu'au 31/07/2020 pour répondre puis fin août / début septembre 2020 le choix du candidat sera fait.

Par la suite une demande de subvention sera faite auprès du conseil départemental et du Sous-préfet.

2 – Taux imposition 2020

L'état 1259 fourni par la Direction Générale des Impôts indique que si l'on applique les taux de 2019 sur les bases notifiées en 2020 concernant le foncier bâti et le non bâti, le produit assuré serait de 207 213 €, auquel il faut ajouter 8 807 € correspondant aux allocations compensatrices.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux des taxes du foncier bâti et du non bâti. Les taux pour 2020 sont donc de 22,13 % pour le foncier bâti et de 50,34% pour le foncier non bâti.

3 – FDAEC 2020

La répartition du montant du F.D.A.E.C. 2020, établie par nos conseillers départementaux Sophie PIQUEMAL et Hervé GILLÉ, a permis d'envisager l'attribution de 13 083 € à notre commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

↳ DECIDE de réaliser les opérations suivantes :

- Caméra site groupe scolaire	montant HT 4 649,80 €	TTC 5 579,76 €
- Clôture stade terrain de foot	montant HT 5 992,00 €	TTC 7 190,40 €
- Colombarium	montant HT 4 916,67 €	TTC 5 900,00 €
- Enrobé devant entrée atelier municipal	montant HT 900,00 €	TTC 1 080,00 €

Le coût total de ces opérations s'élève à la somme de 16 458,47 € HT soit 19 750,16 € TTC

↳ DE DEMANDER au Conseil Départemental de lui attribuer une subvention de 13 083 € au titre de cet investissement.

↳ D'ASSURER le financement complémentaire de la façon suivante : Autofinancement pour : 6 667,16 €.

4- Subventions 2020

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de voter pour 2020 :

↳ Une enveloppe de 4 050 € de subventions pour les associations communales.

La répartition entre les différentes associations se fera en fonction des demandes et des documents financiers fournis par ces dernières.

↳ Une subvention de 915 € à l'Association Syndicale Autorisée des Palus d'Arbanats

↳ Une subvention de 90 € à la Prévention Routière

↳ Une subvention de 100 € à l'association ASALFA33 (Association de Sauvegarde des Abeilles et Lutte contre les Frelons Asiatiques du département de la Gironde)

↳ Une subvention de 100 € au secours de Catholique.

5 – Subvention 2020 CCAS

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter pour 2020 une subvention de 1 179,91 € au Centre Communal d'Action Sociale d'Arbanats afin d'équilibrer le budget de ce dernier à 5 000 €.

6 – Subvention activités culturelles collège de Podensac

Dans le cadre de l'adhésion au Syndicat Intercommunal du Collège de Podensac, le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de verser pour 2020 une participation annuelle de 332,03 € concernant les activités culturelles du collège de Podensac.

Les élus souhaitent connaître pour l'année prochaine l'utilisation exacte de cette subvention.

7 – Budget 2020

Après présentation du Budget Unique de l'exercice 2020, le conseil municipal approuve ce dernier, à l'unanimité, pour les montants suivants :

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 1 193 402,96 €

- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 521 673,42 €

Soit un total budgétisé en dépenses et recettes pour un montant de 1 715 076,38 €

8 - Amortissements construction caserne pompiers Béguey/Cadillac et création giratoire.

Madame le Maire rappelle la délibération du 12 juin 2006 par laquelle toutes les subventions d'équipements versées (compte 204) sont amorties sur une durée de 5 ans.

Elle propose néanmoins d'amortir sur une durée d'un an les échéances de financement de la construction de la caserne de pompiers de Béguey / Cadillac ainsi que le coût de la création d'un giratoire sur la commune de Béguey pour ladite caserne. Proposition acceptée par le conseil municipal à l'unanimité.

9- Création poste adjoint technique territorial à temps non complet (28h30)

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création au tableau des effectifs de la commune d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet (28h30) à compter du 1^{er} septembre 2020.

10- Convention de servitudes ENEDIS

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer avec ENEDIS la convention de servitudes pour la parcelle B 1067 pour réaliser un projet d'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique qui implique la pose d'un câble souterrain sur la parcelle B 1067 appartenant à la commune d'Arbanats.

11- Renouvellement membres Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Madame le Maire fait part aux membres présents du courrier adressé par la Direction Générale des Finances Publiques relatif au renouvellement de la commission communale des impôts directs.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, propose la liste des personnes ci-dessous pour siéger à la CCID : SUBERVIE Michel, REYNAUD Philippe, DOZIER Eric, DENIAU Patrick, LABUZAN Denis, AVIAT Jean Loup, DUPUY Jean-Marie, COSTE Cyril, REBEYREN Hélène, ROUANET Laurence, DURON Ghislaine, ALLEMAND Béatrice, RIMAUD Philippe, RIEHS Corine, BEAUPRAT Bernard, REYNAUD Fabrice, DEGUILLEM Amandine, GOBIN Nicolas, LAMBERT-DEBACQ Marie-Noëlle, GUILLAMET Sébastien, LARQUEY Sandrine, JAUSSENT Christophe, PORTE-PETIT Virginie, MARTY Cyrille.

12- Renouvellement membres Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 6 le nombre de membres du conseil municipal appelés à siéger au Centre Communal d'Action Sociale

Après avoir, conformément à l'article R 1123-8 susvisé, voté à scrutin secret, le conseil municipal élit Mesdames Corine RIEHS, Marie-Noëlle LAMBERT-DEBACQ, Sandrine LARQUEY, Virginie PORTE-PETIT, Aurélie URBANSKI, Monsieur Bernard BEAUPRAT, en tant que membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

13- Commissions communales

En application de l'article L 2121.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de créer les commissions municipales suivantes dont Madame le maire est présidente de droit :

COMMISSION BUDGET - FINANCES

Vice-Présidente : Mme Béatrice ALLEMAND

Membres : MM. Bernard BEAUPRAT, Nicolas GOBIN

COMMISSION ECOLE - PERISCOLAIRE

Vice-Présidente : Mme Béatrice ALLEMAND

Membres : Mme Aurélie URBANSKI, MM. Bernard BEAUPRAT, Christophe JAUSSENT, Fabrice REYNAUD

COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX - PATRIMOINE

Vice-Présidente : Mme Corine RIEHS

Membres : Mme Amandine DEGUILLEM, MM. Bernard BEAUPRAT, Philippe RIMAUD, Nicolas GOBIN, Sébastien GUILLAMET, Fabrice REYNAUD

COMMISSION VOIRIE - FLUIDES - CIMETIERE

Vice-Président : M. Philippe RIMAUD

Membres : MM. Bernard BEAUPRAT, Nicolas GOBIN, M. Sébastien GUILLAMET, Fabrice REYNAUD

COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION - NOUVELLES TECHNOLOGIES

Vice-Président : M. Bernard BEAUPRAT

Membres : Mmes Béatrice ALLEMAND, Sandrine LARQUEY, Christophe JAUSSENT, Cyrille MARTY

COMMISSION LOISIRS CULTURE- SPORT- FETES CEREMONIES- MILIEU ASSOCIATIF

Vice-Présidente : Mme Corine RIEHS

Membres : Mmes Marie-Noëlle LAMBERT-DEBACQ, Amandine DEGUILLEM, Virginie PORTE-PETIT, Aurélie URBANSKI, MM. Bernard BEAUPRAT, Cyrille MARTY

COMMISSION URBANISME – DEVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT

Vice-Président : M. Fabrice REYNAUD (membre du conseil communautaire)

Membres : Mmes Béatrice ALLEMAND, Corine RIEHS, MM. Bernard BEAUPRAT, Philippe RIMAUD, Sébastien GUILLAMET, Christophe JAUSSENT, Cyrille MARTY.

14- Délégués AR.PO.CA.BE

Elle explique qu'il convient d'annuler la délibération n° 2020-012 du 25.05.2020 et de procéder à une nouvelle élection des représentants suite à la demande du président de l'AR.PO.CA.BE qui souhaite une gestion commune avec le syndicat du CA.PO.AR.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité accepte d'annuler la délibération n°2020-012 du 25.05.2020 et procède à l'élection des nouveaux délégués à l'AR.PO.CA.BE

Ont été élus à la majorité absolue avec 15 voix :

Délégués titulaires : - Philippe RIMAUD - Sébastien GUILLAMET

Délégué suppléant : - Bernard BEAUPRAT

15- Délégué SDEEG

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité désigne Philippe RIMAUD délégué SDEEG.

16- Délégués Syndicat Intercommunal du collège de Podensac

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité désigne Corine RIEHS, Aurélia URBANSKI, Virginie PORTE-PETIT déléguées au Syndicat Intercommunal du collège de Podensac.

17- Référent sécurité routière

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité désigne Béatrice ALLEMAND référente sécurité routière.

18- Correspondant défense

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité désigne Cyrille MARTY correspondant défense.

19- Correspondant tempête

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Philippe RIMAUD (titulaire), Sébastien GUILLAMET (suppléant) et Fabrice REYNAUD (suppléant) correspondants tempête, chargés de faire le lien entre ENEDIS (ERDF-GRDF) et la mairie dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

20- Correspondant CNAS

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité désigne Bernard BEAUPRAT correspondant CNAS.

La séance est levée à 22h05